



Délibération 2025.04.01

Envoyé en préfecture le 13/05/2025

Reçu en préfecture le 13/05/2025

Publié le 13/05/2025

ID : 036-213602303-20250429-2025_04_01-DE

Délibération affichée
et exécutoire le :

13/05/2025

Le 29 avril 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 23 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, HUIDO Etienne.

Pouvoirs : MAILLET Cécile à FOURRÉ Frédérique, PERRICHON Didier à MÉTIVIER Philippe, MAUCHIEN Anne à CHAUVEAU Valérie, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Subventions de fonctionnement versées aux associations en 2025

Vu les différentes demandes déposées par les associations locales ;

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

Association	Subvention 2025
Vatan en Fête	1 000 €
Association Z'DANCE	200 €
Club Pongiste Vatanais	1 000 €
Association C. LOY – La Pratique	1 000 €
Episol 36	400 €
Handball Club de Vatan	1 600 €
Judo Club Vatanais	700 €
La Pétanque Vatanaise	500 €
Les Toqués du Fourneau	1 000 €
Association La Vatanaise Gymnastique Volontaire	700 €
Musée du Cirque	3 000 €
Romain-Guignard Association	1 500 €
Société Communale de Chasse de Vatan	500 €
Sporting Club Vatanais	4 000 €
Fédérations des Sociétés Musicales de l'Indre	8 000 €
Union Musicale de Vatan	500 €
Service Plus	3 797 €
Familles Rurales Vatan	700 €
Vatan Retour du Son	1 000 €

Association Loisirs Danses Vatanaise	1 000 €
A Petits Pas de Si de La	150 €
Comité de pilotage de la Fête de la lentille	2 500 €
Va t'en Chanter	500 €
Dansons à Vatan	500 €
TOTAL :	35 747 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le 13/05/2025
ID : 036-213602303-20250429-2025_04_01-DE

Les membres du bureau des associations concernées ne prennent pas part au vote et sortent de la salle du conseil :
Valérie CHAUVEAU, Michel CAUDOUX, Brigitte SEBGO.

Sans discussion, le conseil municipal alloue à l'unanimité les subventions de fonctionnement 2025 aux associations conformément aux propositions du Maire pour un montant de 35 747 euros.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe

Le secrétaire de séance,
SEBGO Brigitte

